Image not found or type unknown

Faire appel lors d'unDivorce

Par **aka**, le **18/10/2013** à **10:17**

Bonjour

j'aimerais savoir, après être passé devant le juge pour divorcer, je viens de recevoir le délibérer. j'aimerais faire appel mais le soucis c'est que je ne suis pas sur place (voyage 1 semaine) et mon avocat peu pas non plus me recevoir avant 2 semaines.
Puis-je faire appel par courrier recommander ?
étant donner que j'ai 15 jours, une fois ce courrier fait, comment se passe la procédure? faut il que je soit présent desuite ou après les 15 jours j'ai le temps de monter mon dossier pour faire appel ?

Merci pour vos réponses

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés